



Je suis locataire mais n'ai plus les moyens de régler mon loyer

Par **le bon**, le **18/11/2009** à **11:13**

Bonjour, rnAlors je ss locataire d'un apptement mais je plus le moyen de paye mon loyer je vais quitte mon appt mais mon agence me demande de regle trois mois de preavis mais j'ai pas un sous pour paye que doit faire svp et en meme temps je une autre quetion a vous pose j'ai la garde partage de mon fils age de huit ans je envis d'obtenir la garde de mon fils ,lui meme il veux plus reste chez son péré il en pleure chaque semaine pour partir que doit faire pour aide mon fils pour le tire de cet situation svp .En sachant je lui refuse pas de voir son péré le week end et les grand vacances15 jour chacun aide mois je compte sur vous

Par **jeetendra**, le **18/11/2009** à **11:27**

[fluo]ADIL[/fluo]rn12, rue Mgr de Beaumont
BP 868rn97477 St Denis Cédexrn02.62.41.14.24
rnrn[fluo]Conseil départemental d'accès au droit de La Réunion[/fluo] rnTribunal de grande instance de Saint-Denis de la Réunionrn5, avenue André Malraux - BP 338rn97494 SAINTE CLOTIDERN
Tél : 02.62.40.23.45 - Fax : 02.62.21.55.61rnrnBonjour, pour les difficultés relatifs aux arriérés de loyer prenez contact avec l'Association ADIL à Saint Denis, ils vous aideront à monter un dossier d'aide locatif, pour le droit de visite et d'hébergement (résidence alternée), contactez le cdad à Sainte Clotilde, ils tiennent des permanences juridiques (droit de la famille) et vous aideront, courage à vous, cordialement.